

JUIN 2014
NUMÉRO 66

Les Nouvelles de L'ACcRèPa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

SITE INTERNET : [HTTP://WWW.ACcrepa.FR](http://www.accrepa.fr)

Honfleur



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Nous avons commencé ce trimestre par les Retrouvailles de printemps qui se sont déroulées à Honfleur. Quelle joie de se retrouver si nombreux. L'ambiance était là ainsi que les fous rires.

Le soleil brillait, que demander de mieux ?

Ensuite nous avons vidé l'étang de Seraincourt de toutes ses truites... l'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez vous là aussi malgré le mauvais temps.

Bravo à nos pêcheurs qui n'ont pas lâché la canne pour autant.

Je vous écris ces quelques lignes sous le soleil, avant de partir à la fête des clubs de la FFACCC qui se déroule cette année à Port sur Saône. Nous sommes 8 équipages mais nous allons faire tout notre possible pour récupérer la coupe. Et que le meilleur gagne...

Ensuite nous pourrions nous revoir lors de l'escapade chez les Ch'tis, à la sortie du Puy du Fou ou en juillet de Lurcy à Pradelles

Fin aout, nous allons, grâce à notre sponsor ALDEN et son dirigeant Stéphane, assister et participer au tour de l'avenir (course vélo des meilleurs jeunes) qui part cette année de St Flour pour finir à la Toussuire.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter au plus vite.

La sortie vélo de septembre étant annulée mais reportée à l'année prochaine, Roland va pour le mieux...

Je me propose d'organiser une semaine en camping au Croisic (44) du lundi 8 au 14 septembre voire plus.

Le bulletin d'inscription se trouve dans la revue.

Puis nous nous retrouvons pour notre Assemblée Générale les 22 & 23 novembre 2014 à Soligny la Trappe.

Sachez que cette année deux sorties (week-end) ont dû être annulées faute de participants. C'est dommage pour le travail fourni par les organisateurs.

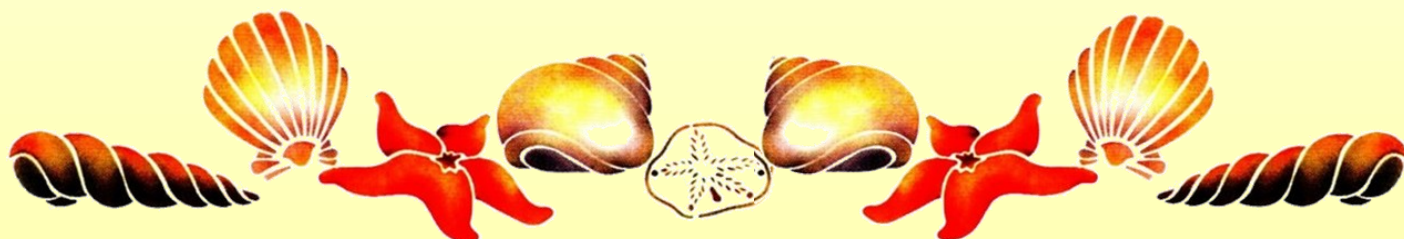
Nous allons y réfléchir en Conseil d'Administration.

Je souhaite bon courage à toutes celles et ceux qui passent des moments difficiles.

En attendant de vous revoir, profitez bien de vos maisons à roulettes...

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



ESSONNE
Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



Nous avons testé avec satisfaction ce produit,
il sera bientôt disponible à la Boutique

Additifs sanitaires

pour vos toilettes

Monochem



- **GAIN DE PLACE** : un récipient à ranger au lieu de 2 ou 3
- pour les **EAUX PROPRES** et les **EAUX USÉES**
- Fresh green et Fresh Green Pack **IMBIENT LE PAPIER TOILETTE**
- **EFFICACITÉ DE MINIMUM 4 JOURS**, ET SUPÉRIEURE À 7 JOURS pour les produits Fresh Green et Fresh Green Pack
- **PARFUMS AGREABLES ET NEUTRALISATION DES MAUVAISES ODEURS**
- **FACILITÉ DE DOSAGE** : les bouteilles disposent d'un bouchon gradué, et les sachets sont pré-dosés

NOS PRODUITS :

Fresh Green
Fresh Green Pack

Fresh Blue
Fresh Blue Pack

**maintenant
en vente sur
amazon.fr**

(mots-clés : Monochem,
additifs sanitaires)

Safetel Industries SPRL - Ave. de la Trémoine d'Orléans - 1080 Bruxelles - Belgique
T0082 2 342 36 36 - F: 0032 2 342 36 37 - info@safetelindustries.com
www.safetelindustries.com



**La solution
à la
surcharge
Sans permis
E-B
(selon modèle)**



24230 MONTCARET

Tél. +33(0)5 53 73 44 16

Mob. +33 (0)6 79 65 52 95

podium@fautras.org

www.fautras.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
ENTENDRE
VANS FAUTRAS
FAVEMAT MONTLOUIS
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
CARAVANE SERVICE JOUSSE
KRISS LAURE
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
PASS CAMPING-CAR
PELLETIER TEXTILES
PLASTOREX
SALAISONS DE PRADELLES
SATELLITE INDUSTRIES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7
Actualités :	
• Les nouvelles	9
• Les nouveaux adhérents.....	11
Les Sorties :	
• Sorties FFACCC et autres Clubs	12
• Sorties ACcRéPa	13
• Découverte des îles Morbihannaises.....	14
• Les grandes marées au Croisic	15
• Les 24 heures camions.....	16
• Forum des voyages	18
• Agay séjour au royal camping	28
Carnets de voyages :	
• Carep camping car	31
• La Foire aux Anes à Moyaux	33
• Les Retrouvailles à Honfleur.....	34
• La Sicile (2ème partie)	38
Ils ont pensé à nous	43
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	45
Conditions générales et particulières.....	46

RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

**Vous êtes camping-cariste,
privilégiez les étapes nature...**



FRANCE
PASSION
Tarif amical



... et découvrez l'accueil des vignerons et fermiers de France !



Passez des nuits sûres et tranquilles dans toutes les régions... rencontrez des accueillants passionnés, dégustez, savourez...



Découvrez des produits authentiques... huile d'olive, fromages, vins de tous les vignobles de France, fruits et légumes biologiques, charcuteries, miels, foie gras.

Le principe est simple : dans toute la France, des producteurs fermiers et vignerons vous invitent à stationner **gratuitement** sur leur propriété, de jour comme de nuit, pour 24 h d'étape.



L'accueillant France Passion vous propose :
un accueil authentique et convivial,
des emplacements plats et stabilisés,
des conseils, bons plans et idées de visites
dans sa région.



Seules conditions pour profiter de cet extraordinaire réseau de stationnement : voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets), avoir le Guide France Passion de l'année en cours et savoir dire "Bonjour" et "Merci"...



Le kit annuel

Jusqu'au 31 décembre 2013

24€

- **Votre carte d'invité**
- **Le Guide des Etapes,**
mis à jour chaque année avec :
 - 20 cartes régionales
 - les itinéraires d'accès
 - les services proposés
 - l'activité de vos hôtes
 - les bonnes tables à l'étape
- **La vignette de l'année en cours**
- **La carte de France des étapes**

**1.800 étapes gratuites,
conviviales et chaleureuses
en toute saison !**

Profitez du tarif de 24€ au lieu de 26€ jusqu'au 31 décembre (tarif normal 29 €)



■ CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ■ fax : 04 90 60 48 69

■ e-mail : info@france-passion.com ■ Information : www.france-passion.com

COMMANDE DU GUIDE 2014 – Mars 2014 à Pâques 2015
TARIF AMICAL FEACCC

- ☐ Je suis déjà «Invité France Passion» et souhaite renouveler mon adhésion.

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

- ☐ Je demande mon inscription sur la liste des Invités, et j'accepte les règles générales de la Formule Invitations.

Nom et adresse :

E-mail : _____

Mon Club : _____

Je commande avant le 31 décembre 2013

- ☐
- Je joins le règlement de
- 24 €**
- au lieu de 29 €

Je commande après le 31 décembre 2013

- ☐ Je joins le règlement de **26 €** au lieu de 29 €

- Livraison Mars 2014 • Après Mars, livraison sous 4 jours à réception de votre commande.

JE RÉGLE PAR : ☐ Chèque à l'ordre de France Passion

- ☐
- Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

[illegible]date
d'expiration

Cryptogramme

3 derniers chiffres au verso de votre CB



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013 et le Conseil d'Administration du 27 octobre 2013



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Jean-Claude MOUFFLE



Jean-Claude METEYER



Roger OLLIVIER



Liliane FERRAND



Claudine COUSIN



Nicole LIEBIG



Délégué

Marc BEURAIN

Jocelyne LEBLANC	Présidente	📞 06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Vice-présidente Trésorière	📞 06.08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet Délégué FFACCC	📞 06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire Relations publiques	📞 06 80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Roger OLLIVIER	Coordinateur de sorties	📞 06.84.98.79.70	rogerollivier@sfr.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	📞 06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Liliane FERRAND	Publicité	📞 06.80 04 85 55	liliane.ferrand44@orange.fr
Claudine COUSIN	Rédaction Journal	📞 06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Nicole LIEBIG	Boutique ACcRéPa	📞 06.80.62.94.07	francois.liebig@orange.fr
Marc BEURAIN	Sonorisation	📞 06 83.42.96.76	beurain.marc@orange.fr

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



LA MAURITANIE EN CAMPING CAR

UNE AVENTURE ENTRE DESERT OASIS ET OCEAN

6 voyages entre janvier et mars chaque année
tous avec départs garantis

possibilité d'extension au Sénégal

les camping-cars restent sur la
route goudronnée

expéditions dans le désert
avec les 4x4 de l'organisation
que vous pourrez conduire

sortie en mer avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

MAURITANIE AVENTURE

Rue Centrale
43350 Blanzac
Tél. 04 71 02 90 07
Port. 06 14 82 49 41

www.mauritanie-aventure.com

Coordonnées GPS: Latitude :44.77596°
Longitude :3.88788°

**PRADELLES
Haute - Loire**

BIENVENUE

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus
beaux villages de France, Pradelles (43),
l'aire de la saison vous accueille toute
l'année sur une aire privée, clôturée
et fermée par un portail la nuit, face
à une boucherie-charcuterie proposant
les produits du terroir.
Fournissant tous les services,
plein d'eau potable, vidange WC,
vidange eaux usées,
branchement électrique,
l'aire de la saison dispose également
d'un barbecue ainsi que des tables
extérieures.
Pour la modique somme de 2€,
l'aire de la saison
est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant.
Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et
au matin, nous nous sommes rendu
au magasin en face où se trouvent de
délicieux produits du terroir et un excellent
accueil .
Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

**AIRE DE LA
SALAISON**

**43
Pradelles**

www.saisons-de-pradelles.fr



Le petit mot de Roland,

« je tiens à remercier tous les Accrépiens pour leur soutien pendant mon long séjour à l'hôpital : 45 jours, dur...dur...

Enfin de retour à la maison, que d'appels téléphoniques et surtout de visites surprises. Que du bonheur, pour moi et également pour Josette.

Après cette longue galère, les résultats sont très bons. Ouf, j'ai récupéré mes deux jambes. Le chantier est presque fini après 70 jours de béquilles et autant de kiné.

Bientôt le camping-car et le plaisir de vous retrouver au Puy du Fou, début juillet.

Jean, mon ami de misère, n'oublies pas que nous avons rendez-vous à cette période...

Josette se joint à moi pour vous dire un grand MERCI.

Amitiés à tous, Bisous. »

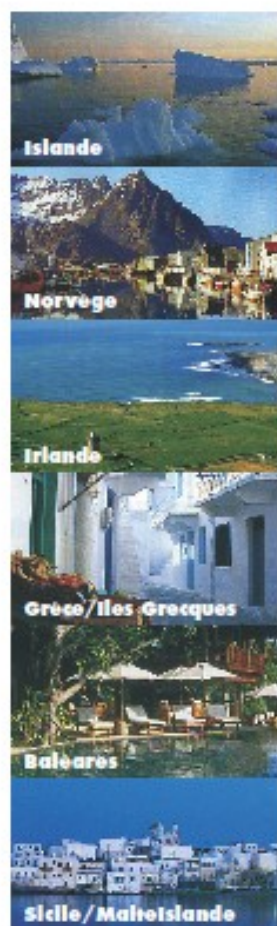
Roland

Petites annonces

A vendre :

- * Une protection extérieure isotherme avec ouverture pare-brise « soplair » pour camping-car intégral : 300 euros.
- * Si vous êtes intéressés, contactez François Liebig à Saint Mammès 📞 06.80.62.94.07

-
- * Une protection extérieure isotherme de pare-brise, pour camping-car Rapido 9009 DFH au prix de 200 euros.
 - * Si vous êtes intéressés, contactez Danielle Fressancourt 📞 06.08.62.07.80



Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

SETE - TANGER
& SETE - NADOR

Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
 MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



-20%
 sur le retour

www.euomer.net

1000 - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
 Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



**SUPER
 PROMO**

Spécial
 Camping-car

**ALGECIRAS
 TANGER
 & CEUTA**

**ILES
 BALEARES**

Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profils tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRépiens et ACcRépiennes ...

* CHANAL Michel et Catherine78410 AUBERGENVILLE

Bienvenue à l' **ACcRéPa**

Remise des plaques bleues

**Lors des Retrouvailles de Printemps
Au clos des Ratites, le 4 avril 2014**



Equipage ROUET.-.FERESIN-HOCKING



Equipage PELHERBE

Sorties organisées par la FFACCC et les autres Clubs en 2014

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour au royal camping	13 février au 27 mars	Agay (83)	CCC EST
EURO C.C.	6 au 16 mai	Portugal	Voir Vadrouille (sept 2013) ou Nouvelles de l'ACcRéPa n°63
Fête des Clubs	27 mai au 1 ^{er} Juin Prolongations : du 2 au 4 juin	Port sur Saône (70)	CCC EST
Folklore	4 au 10 Août	Port sur Saône (70)	CCC EST
Salon du Bourget	27 septembre au 5 octobre	Le Bourget (93)	F.F.A.C.C.C
Les 24 heures camions	11 et 12 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Séjour au royal camping	23 octobre au 6 novembre	Agay (83)	CCC EST
Forum des voyages	7 au 13 novembre	St Georges s/cher (41)	CCC Centre

Voyages organisés par la FFACCC en 2014

Plus d'informations en page 12 de la revue de décembre n°64

Voyage Humanitaire	24 janvier au 24 février	La Mauritanie	Mauritanie aventure
« sur la trace des batailles de Napoléon »	23 juin au 11 juillet	Biélorussie, Russie et Ukraine	Agence Camping Minsk
Circuit	10 au 31 juillet	Irlande et Irlande du Nord	Agence Orcada
Circuit	21 septembre au 6 octobre	Sicile	Agence Faita Sicilia
Circuit	2 au 17 octobre	Sardaigne	Agence Faita Sardaigna

Sorties ACcRéPa organisées en 2014

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	25 & 26 janvier	Fontaine-Fourches (77)	Le bureau
Les Retrouvailles de Printemps	4 au 7 avril	Honfleur (14)	Cathy, Jocelyne et leurs conjoints
Les Cerfs volants	11 au 13 avril <i>Annulée</i>	Berck (62)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
La Pêche	26 & 27 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Escapade chez les Ch'tis	6 au 12 juin	Lewarde (59)	J-Jacques et Chantal Serge et Lucette
Autour de Chinon	20 au 23 juin <i>Annulée</i>	Chinon (37)	Annick et Christiane
La Vendée et son histoire	2 au 7 juillet	De Grasla au Puy du fou (85)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
De Lurcy à Pradelles Fête médiévale	7 au 10 juillet 11 au 14 juillet	Lurcy (03) Pradelles (43)	Jocelyne, Laurent et leurs conjoints
Le Tour de l'avenir	23 au 30 août	De St Flour (15) à La Toussuire (73)	Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo	3 au 18 septembre <i>Reportée</i>	De Dinard (35) à Nantes (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	22 & 23 novembre	Soligny la Trappe (61)	Le bureau

Sortie de dernière minute

Camping le Paradis	8 au 14 septembre Prolongation possible	Le Croisic (44)	Jocelyne et Didier
--------------------	--	-----------------	--------------------



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier ☎ 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.



A la découverte des îles Morbihannaises Du 19 au 28 juin 2015

Attention : - Prévoir une garderie pour les toutous (bateaux et 2 nuits à l'hôtel)
- Une bonne condition physique est nécessaire.

Organisateur : André Coste

Secondé par : Brigitte et Daniel Le Calvez ainsi que Janine Lecardinal

Vendredi 19 juin

Samedi 20 juin

Matin

Après-midi

Dimanche 21 juin

Matin

Après-midi

Lundi 22 juin

Matin

Arrivée des participants en fin de journée au camping de Conleau

visite libre de Vannes avec marché

visite guidée du vieux Vannes

Départ pour visite de la ville de Jocelyn

visite du château de Jocelyn, passage par St Anne d'Auray

Accueil chez Yvan CELO (ostréiculteur à Baden) - Installation pour 2 nuits

1h balade en bateau électrique à la découverte des parcs ostréicoles

1h découverte des machines au chantier ostréicole - rotation en milieu de matinée

Déjeuner Moules/frites

Découverte à pied vers les 7 îles avec un guide nature

Dîner fruit de mer au chantier ostréicole

Animation Bombarde et Cornemuse avec initiation Danse Bretonne

Mardi 23 juin

Matin

Après-midi

Mercredi 24 juin

Matin

Après-midi

Transfert vers le camping du Tindio à Arzon

Balade à vélo ou sortie kayak (Drakkar ?)

Transfert avec Passeur des îles sur l'île d'Arz - Déjeuner coffret repas.

Rallye zodiac pour découvrir le Golfe du Morbihan 2 visites : Le Cairn de Gavrinis

et l'île de Berder

Jeudi 25 juin

Vendredi 26 juin

Presqu'île de Rhuys : Possibilité de naviguer avec les Sinagots

Départ du Crouesty à bord de catamarans en direction de l'île de Houat

En milieu d'après-midi navigation vers Belle île en mer. Arrivée au port du Palais au pied de la Citadelle. Nuit et dîner au restaurant de l'Hôtel de la Citadelle Vauban.

Samedi 27 juin

Après-midi

Matinée libre : marché de Palais, biscuiterie la bien nommée, visite de la citadelle

Déjeuner crêperie à Palais

Balade en méharis à la découverte de Belle île en mer, départ en bateau (navette régulière) en

Direction de Port Navalo. Retour au camping

Dimanche 28 juin

Départ. Visite éventuelle de la fromagerie de Rhuys - (repas avec les vaches...)



SORTIE : Limitée à 40 participants. **MONTANT** : environ 700 € par personne

Programme sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

Le tarif comprend :

- L'organisation et l'encadrement Skippage
- L'ensemble des prestations mentionnées au programme
- L'assurance RC Skippage - Generali

Le tarif ne comprend pas :

- Les déplacements en camping-car et les repas libres.

BULLETIN D'INSCRIPTION PROVISOIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

acompte	Nbre de personnes	Total
200 €		

Bulletin accompagné du chèque à l'ordre de l'ACCrÉPa à adresser avant le 31 octobre 2014 à :

Brigitte Le Calvez

179 av. du Général de Gaulle - 91550 PARAY VIEILLE POSTE

Les grandes marées au Croisic (44) Du 8 au 14 septembre 2014 (Possibilité de prolongation)

Les Sorties

Organisateurs : Jocelyne et Didier LEBLANC

Lundi 8 septembre

Arrivée dans la journée au :
Camping du Paradis - LE CROISIC (44)
Point GPS : O : 2° 32' 20.3
N : 47° 17' 44.0
18h Apéritif de bienvenue

Mardi 9 septembre

Début des grandes marées (9 au 12 septembre)
Visite de la ville

Mercredi 10 septembre

12h Repas à la Crêperie « Fleur de sel »
Village de Kervalet
44740 Batz sur Mer

Jeudi 11 septembre

Matin marché

Pendant la semaine, nous visiterons Le Croisic et les marais salants avec un guide, l'Océarium, Guérande, La Grande Brière...

Nous pourrions organiser :

- Un concours de boules
- Faire le tour de côte à pied ou en vélo
- Aller se balader dans les marais salants en vélo
- Des barbecues en fonction du temps (nous prendrons un grand barnum)
- Des randonnées pédestres, VTT
- Il ne faut pas oublier la pêche à pied, la pêche à la ligne (éperlans)

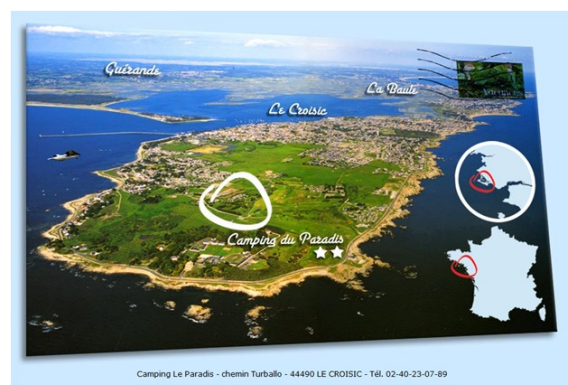
➤ Ce n'est qu'une ébauche, un programme détaillé vous sera remis à votre arrivée.

Le camping sera à régler sur place au propriétaire :

- * 10 € la nuitée sans électricité
- * 12 € la nuitée avec électricité

Possibilité de venir nous rejoindre pour le week-end.

Sortie : Limitée à 50 participants. Montant : 50 € par personne



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

LE CROISIC (44)	Nbre de personnes	Total
Prix de la sortie : 50 €		
Frais de dossier		6 €
Montant		

Bulletin accompagné du chèque à l'ordre de l'ACcRéPa à adresser avant le 15 juillet 2014 à :
Jocelyne LEBLANC
2, rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE



Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

LES 24 HEURES CAMIONS - LE MANS

Dates du séjour : du 11 au 12 octobre 2014.

Organisation :

Maurice BRETON et Liliane GÉRARD

7 Impasse des Hortensias

60590 - TRIE CHÂTEAU

Téléphones : 03.44.49.76.79 - 06.33.35.41.41

*Pas de limitation en
nombre de véhicules !*

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? OUI - NON

Monsieur : _____ - Prénom : _____
Madame : _____ - Prénom : _____
Enfants : _____ - Année de naissance : _____ - Autres personnes : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ - Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse E-mail : _____ @ _____
N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____
CC immatriculation : _____ Marque du véhicule : _____

Participation :

Parking, par véhicule, et pour la durée de la manifestation,
avec possibilité de vidanges (eaux grises et noires) et plein d'eau : 34,00 € X _____ nombre de véhicules = _____ €

Par personne : 33,00 € X _____ nombre de personnes = _____ €

Enfants de moins de 16 ans : gratuit.

Total du premier chèque à libeller à l'ordre de WOLTERS KLUWER : _____ €

Frais d'organisation par personne : 6,00 € X _____ nombre de personnes = _____ €

Total du deuxième chèque à libeller à l'ordre du CCC Est : _____ €

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées dans le programme, et.

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à M. Maurice Breton au plus tard le : 15 septembre 2014.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

En cas d'annulation, voir les conditions générales en dernière page de cette revue.

Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Camping-car Club Est
11a rue du Canonier Conté
67310 WASSÉLONNE

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Allianz N°45413848
Siège social : 20/22 rue Louis Armand 75015 PARIS
Téléphone : 01 45 58 57 86 E. mail : asccr@orange.fr

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

LES 24 HEURES CAMIONS - LE MANS (Sarthe)

Les 11 et 12 octobre 2014

Rejoignez-nous à ce rassemblement et entrez au coeur de l'action sur le circuit «BUGATTI.»

Les organisateurs :

BRETON Maurice et GÉRARD Liliane
Domaine du Bois de Villers
7 Impasse des Hortensias
60590 - TRIE CHATEAU
Tél : 03.44.49.76.79 - 06.33.35.41.41

Pour vous rendre au circuit depuis Le Mans :

Prendre la direction TECHNOPARC ou KARTING A. PROST. A 1 kilomètre après l'entrée SUD, sur le chemin aux Bœufs, vous trouverez l'entrée du Camping des Houx, sur votre gauche.

Coordonnées GPS : N 47° 57' 09,6" - E 0° 13' 06,6"

Vendredi 10 octobre 2014 : nous vous accueillerons à partir de 11 heures.

En fin d'après-midi : Pot de bienvenue.

Les billets d'accès vous seront remis à l'entrée par les organisateurs. Pour ce faire, il vous faudra nous téléphoner au : 06.33.35.41.41 lorsque vous serez arrivés à l'entrée du circuit.

Samedi 11 octobre 2014 : Journée libre. A partir de 8 h 30, vous pourrez vous plonger dans cette ambiance très conviviale côtoyer les pilotes, admirer les camions, assister aux essais, etc.

En soirée, diverses animations vous sont proposées, dont le défilé «Truck Show» (camions décorés,) et feu d'artifice.

Dimanche 12 octobre 2014 : Journée libre.

Départ du circuit au plus tard : lundi 13 octobre avant 10 heures.

Durant votre séjour, des animations gratuites «non stop» vous sont proposées : fête foraine, concerts, navettes petits trains à 150 m., etc.

Possibilité de restauration sur place dans les divers stands et brasseries situés dans le village du circuit.

Se munir de : pain ; pas de boulanger sur place ;
boules «Quiès» pour vous protéger du bruit.





FORUM DES VOYAGES 2014.

ST GEORGES SUR CHER 41



Du 07 novembre au 13 novembre 2014.

Vendredi 7 novembre 2014-

Accueil toute la journée
Distribution des sacs d'accueil, badges et infos

Samedi 8 novembre 2014-

9h à 12h Accueil des derniers arrivants
14h ouverture officielle du Forum
19h apéritif accueil

Dimanche 9 Novembre 2014

9h à 12h et de 14h à 18h infos voyages.
Avec projections voyages
En soirée repas sur options, animation accessible à tous.
En matinée marché local

lundi 10 novembre 2014-

9h à 12h et 14h à 18h infos voyages
projection
18h clôture du Forum suivi A 19 H de l'apéritif
TIRAGE DE LA TOMBOLA

mardi 11 novembre 2014.

matinée libre
présence souhaitée aux cérémonies du 11 novembre
13h Repas de Gala suivi d'un après midi dansant.

MERCREDI ET JEUDI : PROLONGATIONS

**AUX DIFFERENTS STANDS LES AGENCES
FRANCAISES E ETRANGERES
VOUS PROPOSERONT LEURS PROGRAMMES
2015..**

LES CONSEILLERS FFACCC VOUS RENSEIGNERONT SUR LEURS DESTINATIONS PREFEREES

LE STATIONNEMENT SE SITUE AUTOUR DE LA SALLE OU A LIEU LE FORUM
TOUTES LES COMMODITES SONT A PROXIMITES PAIN , BOUCHER , PHARMACIE , RESTAURANT , SUPERETTE
DURANT VOTRE SEJOUR VISITES ET ANIMATIONS DIVERSES

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

A compléter et adresser avant le 20 octobre 2014 avec votre chèque **à l'ordre de la FFACCC**
A

Mireille et Jacques Coucaud 9 rue des Taupes 58300 Devay
Tel : 03 86 50 37 41 ou 06 06 86 36 15

NOM.....PRENOM.....N° ADHERENT.....CLUB.....
ADRESSE.....CP.....VILLE.....mail.....@.....
Tel :.....PORT.....
Participation par personne : 20€ x=
Repas de Gala avec animation :34€ x=
Non adhérent FFACCC :..... 13€ par équipage,.....=
remboursable si adhésion à la FFACCC pendant le Forum
Total :.....

PAS DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE SUR LE SITE SAUF SUR AVIS MEDICAL

DATE ET SIGNATURE

ORGANISATEUR : FFACCC/CCCCENTRE



FORUM DES VOYAGES

Organisé par la FFACCC et le Camping Car Club Centre

Du 7 au 13 Novembre 2014

LATITUDE : 47.316667 – LONGITUDE 1.133333

A St Georges sur Cher (Loir et Cher)

Ouvert à tous les camping-caristes

St Georges sur Cher, petite commune de 2500 habitants, au cœur du vignoble de la Touraine, entourée des Châteaux de la Loire. Dotée d'une magnifique salle des Fêtes, important gymnase, avec tous les à proximité de la Salles des Fêtes ou nous réunis.

St Georges est situé à l'Axe routier TOURS

d'un commerces serons

proximité de l'autoroute A 85 et sur VIERZON



St Georges vit au rythme des saisons de la vigne.





PROLONGATION FORUM 2014 CHEVERNY



**CHEVERNY UN
DES PLUS BEAUX**



CHATEAUX DE LA LOIRE

.....



EXCURSION A LA JOURNEE DES 12 ET 13 NOVEMBRE 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et à retourner avant le 20 octobre 2014, avec votre chèque établi à l'ordre du **CCCentre**

A

Mireille et Jacques Coucaud, 9 rue des Taupes 58300 Devay

Tel : 03 86 50 37 41 ou 06 06 86 36 15

NOM.....PRENOM.....CLUB.....N°ADH.....

ADRESSE.....CP.....VILLE.....

TEL :.....PORT.....MAIL.....@.....

JOURNEE DU 12 NOVEMBRE.....OUI.....NON

JOURNEE DU 13 NOVEMBRE.....OUI.....NON

DECOUVERTE DU CHATEAU DE CHEVERNY ET DE LA CHOCOLATERIE VEAUCHE
AUTOCAR ET REPAS DE MIDI COMPRIS

Choisir votre journée : participation : 44€x=.....

Date et signature de l'adhérent

le club Centre



PROLONGATION FORUM 2014



Figurant parmi les premières nationales, le Zooparc de Beauval

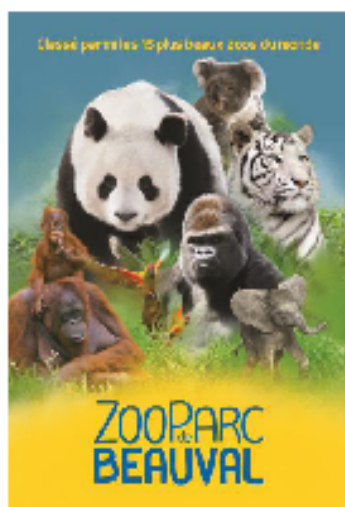
Présente avec ses quelques 5000 animalière de France

Un amphithéâtre de 3000 places d'oiseaux en vol libre présentant de

Découvrez des animaux extraordinaires (koalas, kangourous, lions blancs, et les

Sans oublier nos bébés rarissimes, d'une insémination artificielle en

France depuis une vingtaine d'années ainsi que les 350 autres bébés qui naissent à Beauval tous les ans



destinations touristiques à l'échelle

animaux, la plus grande richesse

accueillant un spectacle inédit nouvelles espèces

dont certains uniques en France célèbres Pandas géants.

Rungwe premier éléphantéau issue France et Mbuti bébé okapi né en

A compléter et à retourner avant le 20 octobre 2014, avec votre chèque établi à l'ordre du CCCCentre

A

Mireille et Jacques Coucaud, 9 rue des Taupes 58300 Devay

Tel : 03 86 50 37 41 ou 06 06 86 36 15

NOM.....PRENOM.....CLUB.....N°ADH.....

ADRESSE.....CP.....VILLE.....

TEL :.....PORT.....MAIL.....@.....

JOURNEE DU 12 NOVEMBRE.....OUI.....NON

JOURNEE DU 13 NOVEMBRE.....OUI.....NON

DECOUVERTE DU ZOO DE BEAUVAL

AUTOCAR ET REPAS DE MIDI COMPRIS

Choisir votre journée : participation : 52€x=.....

Date et signature de l'adhérent

le club Centre

GARAGE Camping-car

Dimensions : 4 x 7,95 m 4 x 9.25 m
6 x 7.95 m 6 x 9.25 m

Plaques de béton encastrées
dans fermes métalliques



FAVEMAT MONTLOUIS
Minier Béton
7, rue Gustave Eiffel
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél : 02 47 50 93 82
Fax 02 47 45 01 96

Commercial M. Lin William
06 10 10 06 86



PLASTOREX

ZI du plan d'aïer - 38200 St Claude
TEL : 03 84 48 84 48 - contact@plastorex.com

www.plastorex.com



Fabriqué dans le Jura
La garantie d'une vaisselle
de qualité et d'un service
de proximité

**VAISSELLE EN MÉLAMINE DE QUALITÉ UTILISÉE PAR
TOUS LES PROFESSIONNELS EN COLLECTIVITÉ
TESTÉE PAR DES LABORATOIRES AGRÉÉS**



ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

Alden partenaire du maillot à pois du Tour de l'Avenir, du 23 au 30 août 2014



Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi « magique » : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

Firestone

Suspensions pneumatiques

by



*20 Ans d'expérience
+ de 50.000 véhicules équipés !*



**SPÉCIALISTE
DU CHÂSSIS ALKO**

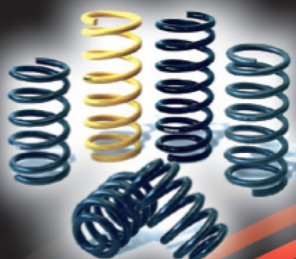
**LEADER MONDIAL DE LA
SUSPENSION PNEUMATIQUE**

VOTRE SPECIALISTE RENFORTS PNEUMATIQUES

AVEC EN OPTION :



**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**



+ Ressorts Avant Renforcés



+ Manomètre de gonflage des pneus offert

Centrale pneumatique



DRIVERITE FIRESTONE France

18 Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

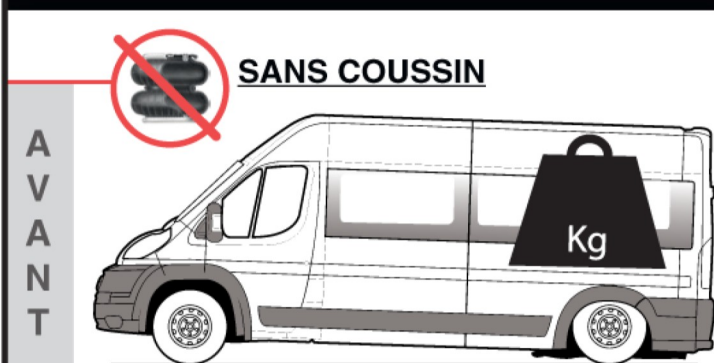
Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57

contact@firestone-France.com

www.firestone-france.com

Coussins pneumatiques à ajouter en complément de la suspension mécanique d'origine pour :

- ✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**
- ✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**
- ✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



NOUVEAU en FRANCE
Le CADRE à Tracter REMORA
Homologation Européenne N° 55R-012273

REMORA France

GROUPE SHD

18 Rue de la Paix

76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 – Fax : 02.35.78.67.57

contact@remora-france.com – www.remora-france.com



Homologation ECE 55R - 012273



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com

Votre conseillère pour la région parisienne

KRISS-LAURE®

*L'intelligence et le plaisir de
l'équilibre alimentaire au quotidien*

L'ami de votre silhouette

Françoise LANCELOT
Conseillère Kriss-Laure

10, BIS RUE DES MAILLOTS
91820 BOUTIGNY SUR ESSONNE

F : 0164579452

P : 0683273467

@ : lancetotr@orange.fr

Site : <http://www.kriss-laure.com/b0je/>
identifiant conseiller: b0je



*L'intelligence et le plaisir de l'alimentation équilibrée
au quotidien depuis 1996.*



L'ami de votre silhouette

LA MINCEUR RETROUVÉE

PROGRAMME
minceur

LE BIEN-ÊTRE RETROUVÉ

PROGRAMME
bien-être

L'ÉNERGIE RETROUVÉE

PROGRAMME
énergie

**Programme
Découverte**
Produits
de qualité inégalée
+
Conseils et suivi
personnalisés
+
Livraison
offerte

Des saveurs intenses
pour un véritable
plaisir à chaque repas.



"Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière"
www.mangerbouger.fr

WWW.LUDOSPACE.COM

• DE 10 000 ACCESSOIRES POUR ET CAMPING-CARS

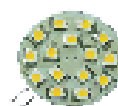
REVENDICteur FRANCE

REIMO

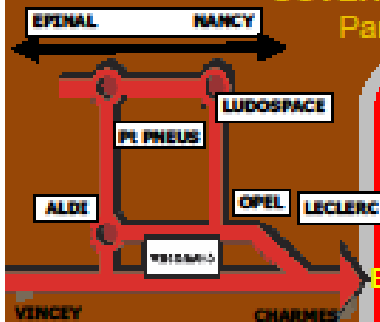
Tout pour le camping car,
Le fourgon & le camping

**DATES JUILLET/AOÛT
VOIR SUR LE SITE**

**OFFRES SPÉCIALES
À SAISIR !**



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
Particuliers et Professionnels



**PORTES OUVERTES
STORES ET VÉRANDA :
SAMEDI 7 JUIN
DIMANCHE 8 JUIN 2014**

**PORTES OUVERTES
ELECTRICITÉ ET FRIGOS :
SAMEDI 21 JUIN
DIMANCHE 22 JUIN 2014**

LUDOSPACE.COM

IC Hermitage - 240, Rue Marcel Martin -
Tél : +33 (0) 3 29 45 50 32

www.ludospace.com

88130 CHARMES
Info@ludospace.com



LES BRUYÈRES Carré

ACCUEIL CAMPING-CARS

Au cœur du Pays d'Auge
À 25 mn de Honfleur et Deauville
À 10 mn de Lisieux

GPS : L. 49° 12' 18" N - la. 00° 23' 01" E

La ferme cidricole
Les Bruyères Carré
Vous accueille toute l'année
**Accès facile pour les
grands camping-cars**

Benoît Charbonneau
« les Bruyères Carré »
14590 MOYAUX
02 31 62 81 98
www.gitecharbonneau.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

AGAY - SÉJOUR AU ROYAL CAMPING

Du 23 octobre au 06 novembre, avec possibilité de prolongation jusqu'au 11 novembre.
Organisation : Mauricette et Robert Poulet - Tél : 03.84.81.63.13 - 06.34.41.71.22

Inscription et règlement à adresser à : M. DRAUT Régis - 54 place Cardot - 08140 - DOUZY
Téléphones : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92 - E-mail : regis.draut@orange.fr

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? OUI - NON

Monsieur : _____ - Prénom : _____
Madame : _____ - Prénom : _____
Enfants : _____ - Dates de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ - Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse E-mail : _____ @ _____
N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____
CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____
Voiture ou remorque ? OUI - NON
Participation :
- Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
_____ € --> Chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{ème} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au «Royal Camping :»

- 1 ou 2 personnes : 14,50 € y compris branchement électrique (6 ampères.)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0 50 € par jour et par personne

Période souhaitée (selon disponibilités) - Durée limitée à 2 périodes de 7 nuitées.

Cochez la période choisie : ☐ - du 23 au 30 octobre

☐ - du 30 octobre au 06 novembre

☐ - du 06 au 11 novembre (10 € de semaine supplémentaire offerts à condition

d'être participant du 30 octobre au 06 novembre.)

Les places seront attribuées en fonction des disponibilités et des véhicules encore attendus.

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le :
30 septembre 2014

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Camping-car Club Est
11a rue du Canonier Conté
87310 WASSÉLONNE

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075109284 / Assurée Allianz N°45413848
Siège social : 20/22 rue Louis Armand 75015 PARIS
Téléphone : 01 45 58 57 86 E. mail : seccr.ffaccc@orange.fr

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 23 octobre au 6 novembre

Prolongation jusqu'au 11 novembre possible

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : **ROYAL CAMPING - Camp Long**

Rue Marie-Louise Robinson

83530 - AGAY

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"

Organisateurs : **Mauricette et Robert Poulet**

Tél : 03.84.81.63.13 - 06.32.41.71.22

Inscriptions à adresser à :

M. DRAUT Régis

54 place Cardot

08140 - DOUZY

Tél : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation pour les périodes : du 23 au 30 octobre

du 30 octobre au 06 novembre :

Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage :

10,00 €

Du 06 au 11 novembre, (5 jours) le CCC Est vous offre les 10,00 € de

«semaine supplémentaire» à condition d'être participant

du 30 octobre au 06 novembre.

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 14,50 €

Personne supplémentaire : 3,00 €

1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

Taxe de séjour par jour et par personne : 0,50 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.

Vous ne serez contactés qu'en cas de mis sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au

minimum de : 8 jours (7 nuitées)

Possibilité d'un deuxième séjour (7 nuitées) maximum.

A noter : le tarif journalier du camping repassera à 13,50 € au

printemps 2015.





- Dis-moi grand-mère
pourquoi vas-tu chez Entendre ?
- C'est pour mieux t'entendre,
mon enfant !

L'audition, c'est

www.entendre.com

e**ntendre**

... et la vie recommence

*Il était
une fois...*

... Des aides auditives à votre image !

C'est dans le cadre de scènes de la vie quotidienne que l'on peut déceler les premiers symptômes d'une perte auditive.

De véritables solutions existent en matière d'appareillage, de technique et de budget.

Pour cela, vos centres Entendre à Paris XII et Paris XV vous invitent à découvrir la solution auditive la plus adaptée à vos besoins.

**À cette occasion,
bénéficiez d'une offre exceptionnelle :
-5% sur l'achat de vos aides auditives⁽¹⁾ !**

Edouard YERAMIAN - Audioprothésiste D.E.

PARIS XII

51, Avenue de Saint-Mandé
01 43 40 11 79

PARIS XV

5, Rue Beaugrenelle
01 45 77 03 60

(1) Offre valable du 16/06/2014 au 15/06/2015 dans vos centres Entendre de Paris 12 et Paris 15 et réservée aux membres de l'association de l'ACCUREPA sur présentation de leur carte membre et souhaitant se faire appareiller. Offre de 5% valable sur l'achat d'une ou de deux aides auditives, hors CMU. Exemple : Pour un montant de 890€ TTC, vous bénéficiez de 44,5€ TTC offerts soit un montant remis de 845,5€ TTC. Offre valable pour l'achat d'un appareillage en monophonie ou en stéréophonie, toutes marques. Aide(s) auditive(s) sur prescription médicale. Offre non cumulable. Voir conditions dans vos centres Entendre de Paris 12 et Paris 15. Votre audioprothésiste est le seul habilité à vous indiquer les bons gestes pour assurer le fonctionnement optimal de votre ou de vos aides auditives. Bien lire les notices d'utilisation. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation, le marquage CE. *Voir conditions dans vos centres Entendre. Hors appareils CMU. Saur accords spécifiques.



Nous étions invités par notre sponsor **Marquet**
à sa concession d'Ozoir la Ferrière (77)
le samedi 15 février 2014
pour déguster la Galette des Rois.

Une tombola comportant de nombreux lots
était également organisée et
l'équipage Le Calvez a eu la chance
de gagner le gros lot : un GPS MAPPY.

Nous avons pu découvrir et visiter tous les
modèles de camping-cars disponibles sur place.

Nous avons passé un excellent moment et
avons eu la surprise de voir arriver
Madame Doubtfire

Nous remercions l'équipe Carep Camping-car et
notre interlocuteur Nicolas Meissonier pour cet
après-midi divertissant.



CAREP campingcar IDF
www.carep-camping-car.com

ADRIA **Conti Vendôme** **ITINEO** **CHAUSSON** **PILOTE**

www.carep-camping-car.com

Nouveau site internet 360°

Ouvert 7/7j

CAREP CAMPING-CAR
111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-Ferrière - Tél. 01 60 02 76 08
Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.

> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée
aux adhérents :

**-10% de réduction
à vie !***

Appelez dès maintenant le
01 43 76 56 84 !

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est
protéger votre véhicule, vous en tant que
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat
spécifique et complet qui couvre l'ensemble de vos
besoins ainsi que le contenu et les accessoires de
votre camping-car (couverts automatiquement à
hauteur de 2 000€).

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances
www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] Ville : _____ Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

E-mail : _____ Portable : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : [] [] [] [] [] []

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : [] [] [] []

J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, et les pourront être transmises aux parties liées contractuellement liées à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Libertés - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 CLICHY Cedex, ou par e-mail à : info@mfa.fr

LA FOIRE AUX ANES À MOYAUX (14) DU 14 AU 16 MARS 2014

Carnet de voyage



Un week-end de mars, nous nous sommes retrouvés à 10 équipages pour assister à la fête des ânes de Moyaux dans le Calvados. Le point de rendez-vous a eu lieu le vendredi après-midi dans le France passion « Les Bruyères carré » de Benoit Charbonneau, producteur fermier.

Nous sommes reçus devant un apéritif à base de cidre afin de nous expliquer le déroulement de la journée du lendemain.



Le samedi, nous avons passé notre journée entre les ânes, les artisans, une conférence où nous avons appris qu'un âne s'éduquait et un cheval se dressait, et ...le soleil.

En fin de soirée, nous nous sommes rendus dans la salle des fêtes pour un repas dansant.



Dimanche matin, nous avons tous fait la grasse matinée, un petit tour en ville et avant de nous séparer, nous nous sommes réunis pour un apéritif entre copains.

Le printemps est presque là, tout le monde pointe son nez dans la nature. A travers les vertes prairies de Normandie et les coteaux parsemés de primevères, 40 Camping cars composés de 76 équipages s'aventurent gaiement ils ont répondu présent à l'invitation lancée par Cathy, Jocelyne, Manu et Didier. La météo de ce week-end n'est pas à la pluie, contrairement aux annonces des météorologues et à la réputation de cette région. Les matinées sont fraîches, la rosée recouvre les prés. La température relevée à l'intérieur du camping-car n'est que de 10°C le matin ; mais sous un rayon de soleil, il y a jusqu'à 25°C l'après midi.

Passons à l'actualité très sérieuse de ce week-end.

Vendredi 4 avril

Le rendez-vous était fixé à 14 heures au clos des Ratites à Saint Pierre de Mailloc, chez Rose-Lison et François Pommier. Le fléchage sur le chemin nous a permis de ne pas nous égarer. Lorsque nous sommes arrivés avec 2 autres équipages depuis Orbec, il y avait déjà un certain nombre de véhicules stationnés sur l'herbe. Les organisateurs nous ont conseillé pour nous placer, afin de ne pas s'enliser dans la boue. De petits groupes se forment, les "papotis" vont bon train, ce sont les retrouvailles. A côté du parking, se trouvent 3 boutiques celle de l'ACcRePa, un vendeur de cuir et celui d'un tailleur de pierres. Jocelyne essaie de se faire entendre (maladie oblige) pour que 2 groupes se préparent à la découverte de cet élevage particulier qu'est celui des ratites. Il faut reconnaître que le lama dans son enclos attire les curieux, crachera-t-il comme dans les aventures de Tintin ? Le premier groupe partira avec Rose-Lison qui pour l'occasion utilise le porte voix de Jocelyne et le second avec François. Tous deux nous feront découvrir leur métier. Ils élèvent de drôles d'oiseaux pour la reproduction, dans le but d'approvisionner des zoos en oisillons, et également de la viande de boucherie et les produits annexes comme du cuir et des produits cosmétiques.

Mais qu'est-ce qu'un ratite ?

Il s'agit d'un oiseau à ailes réduites et au sternum sans bréchet, incapable de voler.

Nos deux hôtes insistent sur le fait que ce sont des animaux dangereux, qu'il est nécessaire de rester derrière la barrière de sécurité. La famille des ratites comprend 5 espèces encore vivantes; l'autruche, l'émeu, le nandou, le casoar et le kiwi. Elles descendent des dinosaures.

Chaque groupe parcourt le site avec son guide et apprécie les informations fournies devant les différents enclos. En premier lieu nous verrons les émeus qui s'adonnent à la course, puis des jeunes autruches dont une cherche le contact avec Rose-Lison, des nandous avec une particularité l'un d'entre-deux est blanc, des autruches reproductrices. Rose-Lison nous montrera comment elle mange l'herbe, au cours de ses explications une femelle est tentée d'attraper son portable. Elle fera appel à François pour réaliser une démonstration de leur agressivité. Un élevage de ratites ne peut-être réalisé que par des personnes qualifiées du fait de la dangerosité et de la réglementation en cours. Un aperçu de 2 jeunes émeus avant d'assister à une vidéo, un complément d'informations et à une présentation des produits vendus. Assis sur des bancs, comme les écoliers, nous apprenons comment les œufs sont mis dans les incubateurs, l'état de leur fécondation vérifiés. A aucun moment les oiseaux sont vaccinés ou prennent des antibiotiques.

Un peu de zoologie (pompeux) plutôt petit rappel ... ou ce qu'il en reste !



L'autruche vit sur le continent africain. La taille peut atteindre 2.5 mètres, le poids entre 150 et 200 kg. Sa patte se compose de doigts avec griffes et d'une lame. Le mâle est noir avec des plumes blanches tandis que la femelle est grise. Raison évidente de dame nature, maman couve le jour et papa la nuit. Un mâle vit avec plusieurs femelles, il y a une dominante. Tous les œufs de couleur écru sont couvés 32 jours dans le même nid, au centre ceux de la dominante afin d'être protégé des prédateurs. Dès qu'elles atteignent l'âge de la reproduction, leur agressivité est intense. Cet état, vers 18 mois, est marqué par l'apparition de la couleur rouge au niveau du bec et des pattes. Sa vitesse de pointe monte à 70km/h.

L'émeu avec son col bleu s'épanouit en Australie. Par sa taille, il arrive en 2^{ème} position derrière l'autruche dans le domaine des grands oiseaux, avec une taille de 1.90 mètres pour 30 à 40 kg. L'accouplement a lieu entre décembre et janvier. La femelle choisit le mâle, pas forcément le plus beau. Elle émet pour se faire un signal ressemblant à un tambourinement. Monsieur s'occupera des œufs verts, nuit et jour, sans manger ni boire, cela pendant 2 mois.





Le nandou réside en Amérique. Nettement plus petit, il pèse 25 kg pour une taille d'environ 1.5 mètres. Il possède 3 doigts. Le mâle, uniquement, couve 42 jours des œufs jaunes dans un nid creusé à même le sol. Après la ponte, la femelle cherche un autre compagnon pour se reproduire à nouveau. Leur système immunitaire est très efficace. Blessés, ils cicatrisent très rapidement. Leur graisse est utilisée comme anti-inflammatoire.

Après ce moment culturel, une pose où chacun profite des retrouvailles ou réalise quelques emplettes. Il est bientôt 19 heures, tout ce petit monde est convié à l'apéritif dans la salle de projection. Avant de déguster les toasts aux rillettes d'autruche et boire une sangria si gentiment préparés par les organisateurs, notre présidente présente un bilan des premiers mois, une pensée aux malades, le programme du week-end. Jocelyne et Cathy donnent à chaque équipage "un coffret souvenir" (chocolat, gâteaux et caramels). Puis nous accueillons deux nouveaux équipages, avec remise de leurs plaques bleues.

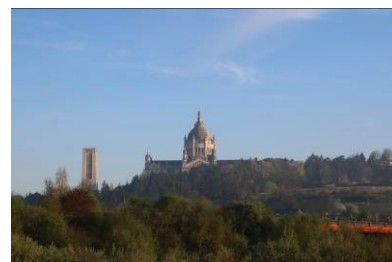
- PELHERBE Gérard et Patricia parrainé par Janine LECARDINAL (la sœur de Gérard)

- ROUET FERESIN Danielle et Jacqueline parrainé par Liliane et Daniel FERRAND

Un diplôme est accordé à nos hôtes pour les remercier de leur accueil, un autre à Cathy et Manu pour leur dévouement. La nuit tombe escortée d'une certaine fraîcheur ! Retour dans nos foyers pour le dîner et une bonne nuit.

Samedi 5 avril

Le départ est fixé à 8 heures. Les équipages ne sont pas en retard, l'organisation huilée, par groupe de 5, les véhicules partent toutes les 5 minutes. Comme la veille, le 4x4 de François fait des merveilles, il évite l'enlèvement de certains au démarrage. La campagne normande est tout à son honneur avec sa brume recouvrant les prairies. Nous contournons Lisieux et sa basilique.



Les organisateurs n'ont pas réussi à réserver les emplacements sur l'aire de service d'Honfleur (200 places) malgré leur insistance auprès des autorités. A notre arrivée, il y a déjà du monde, la police municipale est également présente ! Gare aux resquilleurs !

Une fois installés, la découverte du marché s'impose, quelques emplettes. Il ne faut pas passer à côté des coquilles St Jacques ! Déjeuner pris dans les camping-cars.

Regroupement à 14 heures devant les Camping-cars, après quelques explications, une longue file s'étire jusqu'à l'office du tourisme. Mais qu'est-ce qu'ils sont bavards tous ces Accrépiens !

A nouveau deux groupes sont formés pour une visite guidée à travers le vieux Honfleur. Que le monde est petit, notre guide Philippe est retraité du BTP. Il a participé à la construction du pont de Normandie et a des connaissances communes avec Jean-Claude Bonnegrace.

Avec une présentation originale il aborde la ville en quelques chiffres, pas de dates. Honfleur est un port de pêche et de commerce bien plus petit que son voisin Le Havre (pêche : 1500 tonnes - commerce : 500 tonnes) et un port de plaisance. Ses rues sont arpentées par autant de touristes que le mont Saint Michel (3.5 millions).



Ses données sont fournies dans le quartier St Léonard. Direction les remparts (Cour des Fossés) qui n'existent plus, puis rue de la ville, là nous nous arrêtons devant les façades des maisons du XV^{ème} siècle avec un cours d'architecture (l'encorbellement ... l'utilisation des matériaux ... la signature des compagnons de France). Quelques pas, nous écoutons devant les anciens greniers à sel, construits sous Colbert, en pierres avec le réemploi des remparts. Nous nous faufilons dans la ruelle des petites boucheries, des détails sur le fonctionnement d'une échoppe, positionnement des volets ce qui entraîne un aperçu des tirades françaises : trier sur le volet ; un coup au soleil puis à l'ombre voici la rue de la prison et une autre boutique avec les ouvertures par des fenêtres à guillottes.

Notre guide est plein d'humour, il compose avec de jolis jeux de mots dans un français méconnus de nos petits enfants. Tous les nez sont levés quai Saint Etienne, regards portés sur une maison en pierre de Caen décorée de guirlandes de fleurs et de fèves de cacao, lorsque le 2^{ème} groupe nous croise (moqueries, ils feront de même). Face au quai Ste Catherine, Philippe nous explique l'escarpe et la contrescarpe, les appartements vendus 2 fois par Mme de Montpensier. Longeant le port de plaisance, nous empruntons le pont levant et arrivons devant la Lieutenance ancien vestige des fortifications. Par le quai de la Quarantaine nous continuons vers la rue haute avec la célèbre maison d'Alphonse Allais. Déchainement de phrases subtiles, nos oreilles sont flattées.

Poursuivons la découverte de la ville avec l'église Ste Catherine construite en bois dont le clocher est séparé du bâtiment, non sans évoquer les peintres de la ville (mieux vaut ne pas en citer un par crainte de vexer les autres) et leur sujet. La séparation du groupe s'effectue sur le parvis. Philippe nous rappelle les appartements de la contrescarpe que maintenant nous voyons depuis la rue du dauphin. Il en profite pour nous conseiller d'autres visites.

Un temps libre avant de repartir dîner au restaurant Les deux ponts, où 3 salles nous avaient été réservées. Jocelyne et Cathy remettent le menu pour ceux qui l'aurait oublié. Chacun déguste ses plats commandés auparavant afin de faciliter l'organisation.

Dimanche 6 avril

Matinée libre jusqu'à 11 heures 15, heure de départ pour une ballade en mer, plus exactement sur l'estuaire de la Seine. Auparavant, la brocante devant l'église Ste Catherine attendait les plus courageux.



Le capitaine commente la promenade. Il nous indique les différents lieux croisés, complétant ainsi ceux de la visite guidée. Lors du passage du SAS éclusé, il nous explique qu'il n'est plus nécessaire d'attendre les marées pour naviguer en pleine mer ; l'utilité du radar, le transit du port de commerce (bois de contreplaqué ...), les quais de Seine. Nous effectuons plusieurs passages sous le pont de Normandie afin de contempler son architecture.

Au loin nous voyons la structure du viaduc de Tancarville. Les explications portent maintenant sur Le Havre, Port 2000. Au retour nous croisons quelques porte-conteneurs. Certains atteignent une longueur de 300 m ; les conteneurs d'une masse maximum de 14 T sont étagés sur 15 à 20 niveaux ; et transportent jusqu'à 10 000 conteneurs.

Nous poursuivons vers la plage du Butin et son phare, les hauteurs d'Honfleur avant de regagner le port.



Le pont de Normandie est un pont à haubans, construit entre 1989 et 1995. Il évite un détour de 52 km pour relier Le Havre à Honfleur. Le tablier est composé de 2 parties: une métallique surplombant la Seine, les extrémités en béton précontraint. Il permet le passage de 4 voies de véhicules automobiles, 2 pistes cyclables et 2 voies piétonnières (bon courage à eux). Il n'est payant que pour les automobiles.

Quelques chiffres (pour les fanatiques !) :

longueur totale 2 141 m ; largeur du tablier 23.6 m ; hauteur du pylône en béton 214.7 m

70 000 m³ de béton ; 184 haubans de 20 000 T ; coût environ 120 M€

Il peut résister à des vents soufflant à 300 km/h (essais en soufflerie).

Après un déjeuner pris dans nos appartements sur roues, les retrouvailles se poursuivent avec deux randonnées. Une petite qui conduira vers le jardin des personnalités (Françoise Sagan, Michel Serrault ...). Pour les "experts", accompagnés pour certains de leur chien, une plus grande se prolongera sur la plage. Arrivés au phare des Butins, nous la quittons puis une bonne grimpe nous permet d'admirer de belles demeures normandes (la ferme St Siméon, lieu de travail de Monet). La chapelle de Grâce où les marins pêcheurs viennent en pèlerinage. Combien y-a-t-il de cloches, nos amis se sont repris à plusieurs fois pour les compter ! Le mont joli, un panorama qui se mérite, vues sur Honfleur, l'estuaire, le parking de nos camping-cars, le pont de Normandie ... Quelle chance, la "rando" se termine dans les ruelles, après 8 km, sous quelques gouttes.



Préparer un repas ou passer une dernière soirée ensemble, le dilemme se pose et est vite résolu pour certains en se retrouvant dîner à l'Absinthe.

Lundi 7 avril - le château du Breuil -



Ce matin, départ à 8h30, un nouveau convoi de 5 camping-cars, toutes les 5 minutes. Docilement, une organisation super huilée, aussi bien que les mécaniques, et tout le monde arrive au château du Breuil, distillerie notoire de calvados. Après une petite marche, pour ceux qui ne pouvaient pas se garer sur le parking de la distillerie, deux groupes se forment pour suivre de nouvelles explications.



Du parking nous apercevons les cuves de fermentation et les longues tuyauteries qui amènent le jus de pomme à la distillerie. Entre septembre et novembre, 2 à 3 000 tonnes de pommes sont traitées. Il y a une trentaine de variétés. Deux distillations sont réalisées dans des alambics en cuivre. La 1^{ère} donne le cidre, la 2^{ème} le brouillis. Le calvados titre à ce moment 72°, à la fin du vieillissement il sera de 41°. La visite se poursuit dans le chais. Ici l'alcool vieillit dans des fûts en chêne du limousin. Grâce au maître de chais, le goût est toujours le même, une bouteille contient jusqu'à 20 mélanges additionnés d'eau distillée. Dernière étape, et non la moindre, la dégustation et l'achat vont clôturer cette sortie.



Quelques participants se retrouvent une dernière fois aux Bruyères Carré, un adhérent de France Passion, à Moyaux.

Encore merci aux organisateurs.



Régine et Yannick Le Dû

Mardi 1^{er} octobre

Départ pour le camping Jonio (après les croissants et les petits pains naturellement!), toujours en convoi pour les Accrépiens (130 km). Nous quittons le sud, le camping étant au nord-est. Cette ville est située au bord de la mer Ionienne. Arrivée à 12 h. Mauvaise surprise, les emplacements sont encore plus étroits et mal disposés, mais comme toujours nous arrivons après beaucoup d'efforts à nous caser tous.

Déjeuner dans une belle salle ouverte sur une terrasse. Nous avons un serveur très gentil, rapide et qui à chaque assiette déposée crie « Madame...Monsieur » ceci pendant tout notre séjour. Cela devient un jeu, on criait avant lui Monsieur pour Madame et Madame pour Monsieur...

Après midi libre. Les sportifs sont allés se baigner entre les rochers, mais l'accès n'était pas facile, d'autres sont allés pêcher. Repas du soir très bon, nous avons dégusté des sardines fourrées et comme au camping Rais Gerbi le petit digestif pour terminer !



Mercredi 2 octobre

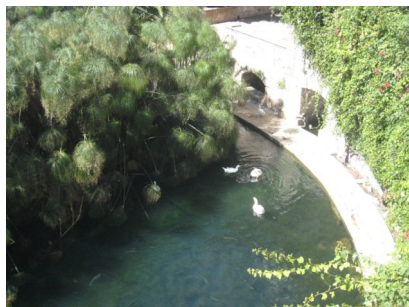
Distribution de croissants ou petits pains puis....après changement de car (pneumatiques), nous partons avec ½ heure de retard pour **Syracuse**.

Le matin, notre guide nous fera visiter **l'île d'Ortygie**. Place forte jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, elle sépare les deux ports de Syracuse (le petit port et le grand port). reliés par un canal, elle est aujourd'hui rattachée à Syracuse par le pont Umberto. A l'entrée d'Ortygie se trouvent les ruines d'un temple dédié au dieu Apollon datant du début du VI^{ème} siècle avant JC, c'est le plus ancien temple dorique d'Europe occidentale. Le temple sera tour à tour une église byzantine, une mosquée, une église chrétienne sous les Normands puis une forteresse.

Nous traversons de nombreuses petites ruelles surplombées par de magnifiques balcons. L'histoire de la ville se lit dans ses rues et ses édifices, allant de la période grecque à l'âge baroque

Sur la piazza Duomo, nous découvrons la cathédrale construite entre 1728 et 1753 sur un temple de Minerve lui même édifié sur le site d'un monument du VI^{ème} siècle avant JC. L'actuelle façade baroque du Duomo est enrichie par des statues des Saints et au centre par la statue de la **Madone du Pilar** à qui la cathédrale est consacrée.

La Fontaine d'Artémis se dresse au centre de **la place Archimède** (né à Syracuse dont le tombeau est au parc archéologique). Sur une terrasse face au grand port se trouve **la Fontaine d'Aréthuse**. Selon la légende, Aréthuse, nymphe de Diane, pour se soustraire à Alphée, fils du dieu Océan, se jeta dans la mer, atteignit la Sicile et se transforma en source au x alentours du port de Syracuse, Zeus, ému par la douleur d'Alphée le transforma en fleuve lui permettant ainsi de couler sous terre et de rejoindre Aréthuse.



A 15 h après avoir dégusté d'excellentes pâtes, nous sommes allés au parc archéologique.

L'Autel de Hiéron II très vaste, dédié à Zeus, servait aux sacrifices publics.

Le théâtre grec (Vème siècle avant JC), contenant jusqu'à 15000 personnes, 67 rangées de gradins creusés dans la roche, et au pied duquel se trouve la **Latomie du Paradis** (latomies = carrières dont on extrayait le calcaire) ; les plus célèbres sont celle des **Cordiers** et **l'Oreille de Dyonisos** (fente dans la roche ayant la forme d'un conduit auditif de l'oreille humaine possédant une acoustique extraordinaire (nous l'avons vérifié!) qui permettait à Dyonisos d'écouter les prisonniers.

L'Amphithéâtre Romain, l'un des plus grands théâtres antiques (140 x 119 m).

Puis, c'est l'heure du retour, nous retrouverons vendredi notre guide particulièrement érudite et intéressante.



Jeudi 3 octobre

Journée libre. Il pleut ! L'après midi nous allons en bus municipal à **Catane** avec Sylviane, Gérard restant hélas toujours au camping. Cette ville est située entre la mer Ionienne et les pentes de l'Etna, c'est la deuxième ville de la Sicile fondée en 729 avant JC par les colons grecs puis elle a subi les éruptions de l'Etna et des tremblements de terre dont celui de 1693 qui la rasa entièrement.

Sont tout de même conservés les vestiges d'un Théâtre Romain (Vème siècle avant JC) et d'un Amphithéâtre du IIème siècle avant JC. L'actuelle Catane avec ses larges artères et ses places aux formes hétérogènes date du XVIIIème siècle.

Le centre de la ville est constituée par la **Piazza Duomo**, riche en palais baroques, la splendide **Fontaine de l'Eléphant**, (symbole de Catane, réalisée par Vaccarini avec un obélisque égyptien surmontant un éléphant en pierre lavique), la **Cathédrale**, dédiée à Sainte Agathe, bâtie au XIème siècle a été reconstruite après le tremblement de terre de 1693. Sa façade est magnifique (réalisée par Vaccarini), à l'intérieur se trouve la tombe du musicien catanais Vincenzo Bellini à qui la ville a dédié le théâtre communal. C'est une très belle ville.



Vendredi 4 octobre

A 8h30, nous retrouvons notre guide : au programme **l'Etna et Taormine**.

L'Etna, (3343 m de hauteur), toujours en activité, est le volcan le plus élevé de toute l'Europe. Eruptions fréquentes, les plus dévastatrices eurent lieu en 1381 et 1669, la lave atteignit même Catane, d'autres en 2001 et 2002 ; la lave détruisit les remontées mécaniques car l'hiver les skieurs sont présents, les dernières éruptions datent de 2004, 2011 et 2012 , à chaque fois on reconstruit !. Le car a pris une route sinueuse et raide .On fait un arrêt pour découvrir une maison détruite par le volcan .Le temps est gris. Arrivés au pied des monts Silvestri. le brouillard s'est levé devenant de plus en plus épais, quelques mètres pour marcher parmi les blocs de pierre et ramasser quelques échantillons de lave, mais vu les circonstances on abandonne le projet de prendre le téléphérique pour atteindre l'Observatoire (à 2935m) et continuer avec des 4x4 sur les pentes du volcan. On ne verra pas le panorama .Nous sommes tous frustrés , il faudra revenir ! Déjeuner copieux dans une pizzeria, puis départ pour **Taormine** , nous traversons plusieurs villages qui ont tous leur madone protectrice dans une niche au bord de la route .(il y en même une au camping).



Nous arrivons à **Taormine**, sans brouillard . Taormine est la station balnéaire la plus réputée de Sicile, elle a de nombreux bâtiments qui témoignent de la présence de différentes civilisations au cours des siècles , le **Palazzo Corvaja** est un édifice du XVème siècle, il fut le siège du premier parlement sicilien , de structure normande avec sa façade crénelée aux fenêtres géminées, a été élevée sur une tour arabe. Il abrite le musée des Arts et Traditions populaires. **Le théâtre grec** est l'un des monuments siciliens les plus célèbres au monde, dressé sur une haute colline , la vue sur la mer et l'Etna est somptueuse (surtout quand il fait beau!), c'est le deuxième théâtre antique sicilien par la taille après Syracuse.

Puis notre guide nous laisse du temps libre pour nos achats dans la rue principale de Taormine (débutant Porte Messine et se terminant Porte Catane).

A 18 h nous étions de retour au camping Jonio avec la pluie et très frustrés pour l'Etna !



Samedi 5 octobre

Journée libre.

Temps pluvieux. L'après midi certains sont allés à Catane, d'autres ,dont nous faisons partie à **Aci Trezza** et **Aci Castello** ; en Sicile difficile de trouver le bon bus et à l'intérieur aucune indication, il faut deviner les stations ! Nous avons dû attendre une heure pour monter dans le bon . Après une conduite « à la sicilienne » nous sommes arrivés sains et saufs à **Aci Trezza** ! Son petit port fait face à un groupe de rochers de basalte, **les îles des Cyclopes**, une réserve naturelle. Homère raconte que Polyphème lança ces rochers dans la mer pour empêcher la fuite d'Ulysse qui lui avait crevé un œil. En longeant la côte à pied , nous sommes arrivés à **Aci Castello** , le nom donné à ce village de pêcheurs vient du château normand dominant un rocher de basalte plongeant dans la mer. Retour en bus à 19 h au camping après une heure d'attente sous la pluie !



Dimanche 6 octobre

8h30, départ sous une pluie battante, pour visiter la **Villa del Casale** avec une nouvelle guide. Ce n'est pas une villa impériale, mais une luxueuse résidence privée appartenant à une puissante famille romaine. La Villa fut ensevelie au XII^{ème} siècle sous une énorme masse de boue à cause d'un éboulement du mont Mangone, ce qui la préserva, les sols en mosaïque recouvrant presque toute la surface de la villa (3500m²) sont réalisés par différents groupes d'ouvriers nord-africains entre 360 et 410. Les fouilles débutèrent au XIX^{ème} siècle, ce n'est qu'en 1950 que la villa est complètement mise jour. Quelle merveille !



Après un plat de pâtes trop cuites et sans saveur pris dans un restaurant, nous visitons **Caltagirone**.

trop cuites et sans

La ville se compose de deux parties, la ville haute et la ville basse unies par un long escalier datant de 1506(142 marches décorées de céramiques) . En haut se dresse l'église de **Santa Maria del Monte** qui est l'ancienne cathédrale, la nouvelle reconstruite au XX^{ème} siècle, le **Duomo San Giuliano** se trouve dans la ville basse. Caltagirone est la ville de la majolique.



A 17 h retour aux camping-cars : c'est notre dernière soirée !!!

La soirée commence par un apéro fêtant les 60 ans de Monique Gougeon, apéro offert par Alain son mari.

Après le repas , les patrons des campings Rais Gerbi et Jonio remettent à chaque équièpière une très jolie assiette décorée avec la Trinacria et le nom de chaque camping.

Pour clore la soirée, une troupe de danseurs , de chanteurs dont un ténor et des musiciens nous propose un magnifique spectacle. Superbe ambiance ! Mais tout à une fin , il faut se quitter....



Merci à la FFACCC de nous avoir fait découvrir ce beau pays,

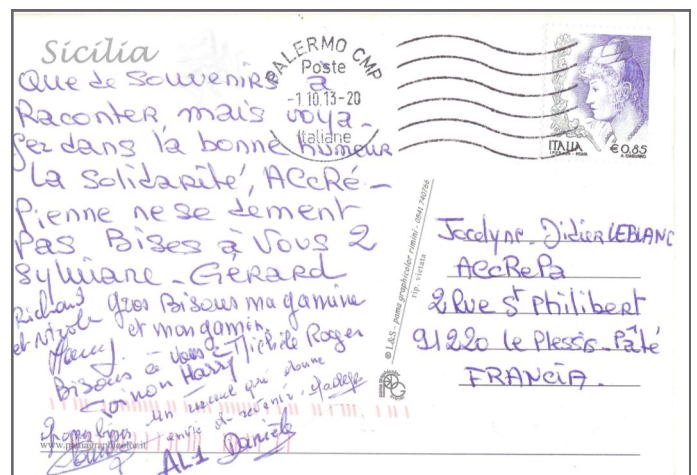
Merci à tous nos guides pour leur savoir et leur humour,

Merci pour les repas parfois trop copieux mais excellents et variés, chaque camping ayant apporté sa spécificité.

Tout le groupe était sympathique, nous avons pu faire connaissance dans une superbe ambiance !



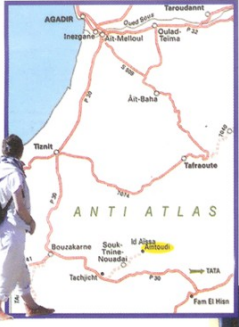
Danièle et Alain PAGES



- ondiraitlesud
AUBERGE, GITE D'ETAPE



gravures rupestres
architectures
canyons et oasis
vie berbère



organisation de treks de 1 à 6 jours
renseignements et réservations:
Georges ROY : tél : 00.212.5.28.21.85.69

Agriable oasis à ne pas manquer
lors de votre petite marocaine.
Calme assuré. dépaysement complet.
Amicales pauses à l'ombre.
Amici Mike Berber
Température au 21.02.2014 + 28°
ondiraitlesud sur le sol du soleil !!
Organisation de treks de 1 à 6 jours avec a l'us
Oasis AMTOUDI B.P. 112, 81150 TAGHJUT - MAROC
Renseignements et réservation : Georges ROY : tél : 05 28 21 85 69 - G.S.M : 06 72 50 57 15
Amicalement
Famille D'Espagne
Avec une

Du Maroc

Un coucou amical
à tous ceux qui
n'ont pas eu le
plaisir de venir à
G. Roy au Maroc.
Paysage magnifiques,
climat permanent,
sans mes heures!
Mais Pire Catherine
Pire Brigitte Anne
Pire Claude
LE SUD DU MAROC - Partez à l'aventure
Dépôt Légal : CP 0108 - N° 161
Equipe - FOUNTAINE DHONDI RABDE

ACARÉPA
Johanne LE BLANC
rue S. Philibert
LE PESSIS PATE
91220

ROYAUME DU MAROC

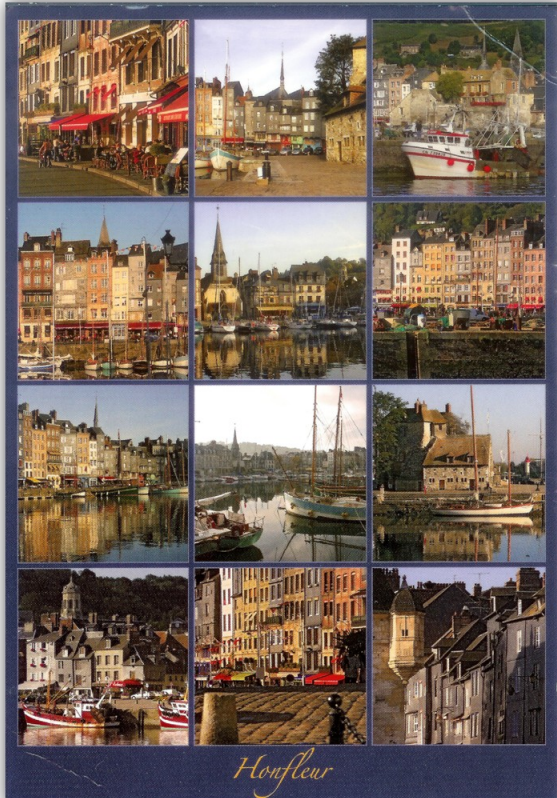


D'Espagne

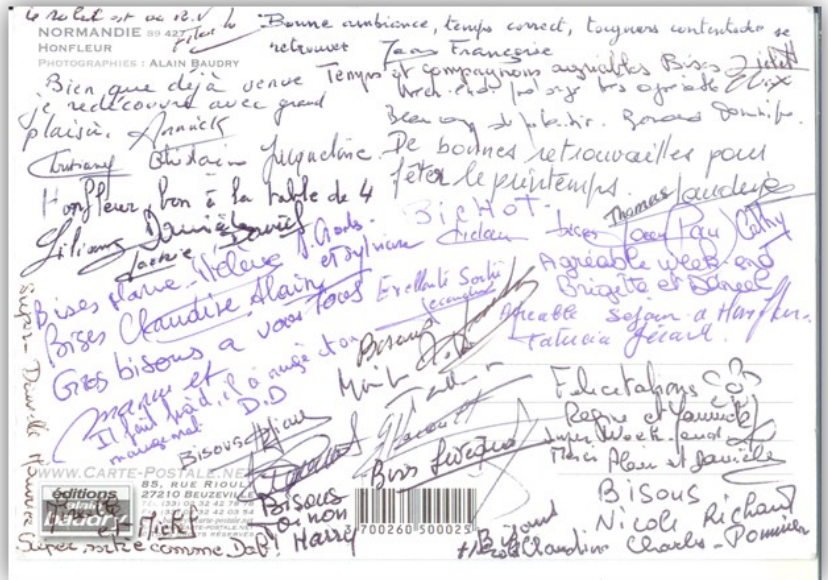


Une petite pensée des G. Nomades via l'Espagne
SEVILLA Plaza de España.
Merveilleuse Andalousie! Nous apprécions
sa culture, ses monuments, son climat
et sa gastronomie. Amicalement,
Francine et J. Claude.
Hola!!! L'Espagne nous accueille très
agréablement!!! Bien amicalement
Madeleine
10-3-2014

SE-EU 3595 © EDICIONES A.M.
Fotografía: A. Marillo
Distribuye: Studio Editores, S.L. - Tel.: 91 637 02 46
www.edicionesam.com



Les Retrouvailles de printemps à Honfleur



Dans la prochaine revue :

- * Carnets de voyages : La pêche, la fête des clubs, Le Puy du fou, Pradelles...
- * L'Assemblée Générale
- * etc...

A bientôt





Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2014 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACCRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACCRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession ou ancienne
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession ou ancienne
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile	mobile
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2014 **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2014 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACCRéPa, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE -

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES D'ORGANISATION DES SORTIES

L'inscription à l'une de nos sorties implique l'acceptation des conditions générales et particulières ci-dessous appelées

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conformément aux articles L211-8 et L211-18

du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est reproduit ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le bulletin d'inscription et le programme de la sortie constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraignantes caractéristiques, conditions particulières et prix de la sortie tels qu'indiqués dans le bulletin d'inscription et le programme seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de bulletin d'inscription ou de programme le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie AGF/Allianz « Le Calvez Xavier 77 Bld Albert 1^{er}, BP 20206 35202 RENNES Cedex 2 » un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153.000€ au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle.

ART. R211-5 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART. R211-6 - Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
 - 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou autres usages du pays d'accueil.
 - 3°. Les repas fournis.
 - 4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
 - 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
 - 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
 - 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ.
 - 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
 - 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10.
 - 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-après.
 - 12°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes locaux de tourisme.
 - 13°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
 - 14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.
- ART. R211-7 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-8 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assurance ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates.
- 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour.
- 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5°. Le nombre de repas fournis.
- 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après.
- 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix : en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-dessous.

16°. Les précautions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (N° police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

A: Le nom, l'adresse et le N° de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et N° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le N° d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

B: Pour les voyages et séjours de mineur à l'étranger, un N° de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place du séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

ART. R211-9 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-10 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART. R211-11 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjudice de recours en réparations pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-12 - Dans le cas prévu à l'article L211-5, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec AR. L'acheteur sans préjudice de recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées. L'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART. R211-13 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un% non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice de recours en réparations pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix.
- Soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le bulletin d'inscription. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le bulletin seront communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autres ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si la sortie s'en trouve écourtée, allongée ou annulée.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Annulation, modification et cession

Le remboursement total ou partiel des prestations n'est pas possible, sauf cas très exceptionnel dûment justifié, après accord unanime des membres du bureau.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces billets de banque ; fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Sauf demande expresse de l'adhérent, toute photographie le concernant pourra être publiée dans notre revue.

Hobby



Contact : André REVET
100, rue Jehan Ango
76520 Franqueville St Pierre
Tél : 02 32 94 51 30
Fax : 02 32 94 51 34
commercial1.jousse@orange.fr



Réparation, pose d'accessoires,
entretien et conseil À DOMICILE pour
véhicules de loisirs (camping-cars,
caravanes...) en Ile de France et
départements limitrophes (60,27....)
Devis Gratuit !



Équipements intérieurs & extérieurs

Réparations électriques 12v – 230V

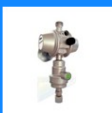
Carrosserie

Contrôle Gaz

Hivernage

Révisions des circuits d'eau

Maintenance/ Entretien & SAV



Une visite s'impose : www.passcamping-car.com

Agréé S.A.V :



Pass Camping-Car est à votre service
pour tout renseignement complémentaire,
devis gratuit... n'hésitez pas à nous contacter.
Téléphones : 01.34.25.93.81 - 06.27.85.29.40
contact@passcamping-car.com

Tarification horaire unique de 50€ TTC.
**Découvrez les tarifs attractifs de nos forfaits
et de nos déplacements.**

**Véhicule atelier équipé qui se déplace à votre
domicile**





MARQUET

campingcar-77.com

anciennement



Claye Souilly Caravanes

CONCESSIONNAIRE

Camping-cars & Caravanes



www.campingcar-77.com



Ouvert
7/7j

51 Avenue Georges Clémenceau - 77400 Lagny-sur-Marne - Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h



Prêt de VOITURES DE COURTOISIE possible en cas
d'intervention technique prolongée !!!

250

camping-cars
en exposition

CAREP
campingcar IDF

www.carep-camping-car.com



www.carep-camping-car.com



Nouveau
site internet
360°

Ouvert
7/7j

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.